

“ Je crois que la Commission de Géologie devrait s'attacher un ingénieur de mines. A cet égard, je me permettrai de vous renvoyer au rapport de la Commission de Géologie de 1868-69; vous avez un rapport des plus importants fait par feu M. Hartley, I. M., sous la direction de sir William Logan, sur les houilles du comté de Pictou; ce rapport est hautement apprécié par tous ceux qui ont des intérêts dans ce district houiller. Il n'a plus été fait de travail semblable.

“ Des explorations de districts miniers n'ont de valeur qu'en autant qu'elles sont faites par un géologue ayant une expérience pratique des exploitations minières et de la recherche des minéraux (prospecting). Dans toute exploration de cette nature, l'avis et la coopération d'un ingénieur de mines sont nécessaires pour assurer une appréciation convenable du caractère de l'exploration au point de vue économique. Des rapports faits par un homme bien qualifié sur la valeur future de districts accidentellement désignés comme métallifères dans les rapports des géologues stratigraphiques, seraient particulièrement précieux, et l'on doit se rappeler que la confection de cartes géologiques des différentes strates, et l'évaluation des minéraux qu'elles contiennent probablement, sont deux sujets différents.

“ Je suggérerais que si l'on attache un tel officier à la Commission, on prit les arrangements nécessaires pour le charger de la collection des statistiques et de la préparation de rapports spéciaux sur les minéraux de valeur économique et les districts de mines.

“ A présent, ce que nous désirons surtout de la Commission c'est qu'elle travaille dans les districts offrant, ou que l'on suppose pouvoir offrir des indications de dépôts de minéraux utiles, et que le gouvernement fasse ainsi connaître autant que possible ces richesses minérales. Il est peut-être encore trop tôt pour que notre Commission puisse tenter de rivaliser avec les Commissions Européennes mieux pourvues d'argent, et travaillant dans des champs déjà explorés et dont ils ont des cartes, avantages qui leur permettent de faire des recherches plus approfondies. Suivant moi, les travaux de la Commission de Géologie ont été injustement entravés, en les appliquant à des fins de colonisation, d'histoire naturelle, etc., au détriment de la géologie proprement dite.

“ J'espère que ce qui précède pourra vous être utile, et je serai heureux de me mettre de nouveau à votre disposition si vous le désirez.

“ Je demeure votre obéissant serviteur,

“ EDWARD GILPIN, Jr.,

“ Inspecteur des mines du gouvernement, province de la Nouvelle Ecosse.

“ R. N. HALL, écr., M.P.,

“ Président du comité des Explorations Géologiques, Ottawa.”

“ BELOIE, WISCONSIN, 22 mars 1884.

“ CHER MONSIEUR,—En réponse à vos questions, je répondrai : (1) Qu'il n'y a suivant moi, aucun doute quant aux avantages résultant de la collection et de la conservation des statistiques minérales; (2) ni sur l'importance d'attirer l'attention sur les différentes ressources économiques et leur développement industriel; (3) ceci, je le pense, serait exécuté de la manière la plus avantageuse par un département spécial de la Commission de Géologie.

“ J'espère sincèrement que votre parlement passera des lois pour assurer à votre grand domaine les bénéfices d'un bureau de statistiques industrielles des minéraux et des exploitations minières.

“ Votre obéissant serviteur,

T. C. CHAMBERLIN,

“ Géologue de l'Etat.

“ ROBERT N. HALL, M.P.,

“ Président, Ottawa, Canada.”